

A NOTER

Les informations recueillies dans ce formulaire feront l'objet d'un traitement informatique pour la gestion des prêts. Conformément à la loi « informatique et liberté » du 6 janvier 1978 modifiée par la loi du 6 août 2004, la base de données de la bibliothèque est déclarée à la CNIL. Vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent.

Après enregistrement, vous recevrez par mail un identifiant et mot de passe pour accéder à votre compte lecteur.

POUR NOUS CONTACTER

Bib. Géoazur (Sophia-Antipolis) :

Tel : 04.83.61.86.00

Bib. Lagrange (Nice Valrose) :

Tel : 04.89.15.03.97 ou 04.92.00.30.88

Bib. OCA (Nice Mont-Gros) :

Tel : 04.92.00.30.45 ou 04.92.00.31.30

Adresse mail des 3 bibliothèques :
biblio@oca.eu



OBSERVATOIRE
DE LA CÔTE D'AZUR
UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR

Service bibliothèque

Observatoire de la Côte d'Azur

SERVICE
BIBLIOTHEQUE

DEMANDE
D'INSCRIPTION
ET D'ACCES AUX
BIBLIOTHEQUES DE
L'OCA

Règlement

Admission

- L'accès direct aux services et ressources des bibliothèques de l'OCA :
- 1/ est réservé :
 - au personnel, bénévoles et étudiants de l'OCA (stagiaires et thésards) ;
 - aux chercheurs associés présentés par les laboratoires ;
 - aux étudiants en master MAUCA et 3 G de l'UCA.
- (si vous ne relevez pas d'une de ces catégories contactez-nous)
- 2/ est soumis à l'acceptation préalable des règles relatives au prêt et à l'utilisation des ressources électroniques.

Condition d'emprunt

Le lecteur est responsable des documents qu'il emprunte et de leur retour dans les délais impartis. Si un document est perdu ou détérioré, il devra en assurer le remplacement par un exemplaire identique ou le rembourser au prix en vigueur au moment du rachat.

Les conditions de prêt varient selon son statut :

- Personnel permanent & Post doc. : 20 doc. maximum pour 90 jours
 - Doctorants : 15 doc. max. pour 60 jours
 - Etudiants en master 1 (MAUCA et 3G) : 10 doc. max. pour 14 jours
 - Etudiants en master 2 (MAUCA et 3G) : 10 doc. max. pour 35 jours
- Autres personnels temporaires (bénévoles, contractuels, stagiaires, visiteurs) dont :
- a) durée de séjour > ou = 30 jours : 3 doc. pour 30 jours
 - b) durée de séjour < à 30 jours : 3 doc. pour 7 jours

Sont exclus du prêt : les périodiques, les usuels, les ouvrages du fonds ancien.

Accès aux ressources électroniques

Le droit d'accès aux ressources électroniques est personnel et incessible. Les licences souscrites auprès des éditeurs et fournisseurs de ressources donnent le droit aux utilisateurs autorisés de rechercher, interroger, imprimer et télécharger des articles pour leur usage personnel ou à des fins d'étude et de recherche. Les pratiques de téléchargement ou de stockage de fascicules entiers ou systématiques sont formellement interdits. De même, toute redistribution et usage commercial des ressources sont proscrits.

Toute autorisation d'accès prend fin lors de la cessation d'activité professionnelle qui l'a justifiée.

Date et signature du demandeur

Je, soussigné (e), Mr, Mme, Mlle,

reconnait avoir pris connaissance des conditions d'emprunt et d'accès aux ressources électroniques et je m'engage à en respecter les termes.

Date :

Signature :

MON COMPTE LECTEUR

MES COORDONNEES (précisez ou entourez)

Nom :

Prénom :

Téléphone :

Courriel :

Adresse :

.....

Unité : Artémis - Galilée - Géazur - Lagrange

Site : Calern - Nice Mont-Gros - Nice Valrose - Sophia-Antipolis

Statut :

- Personnel permanent : Chercheur - Enseignant-chercheur -

Personnel administratif - Personnel technique - Autre

- Personnel temporaire : Bénévole - Contractuel - Doctorant -

Etudiant en Master : MAUCA (M1) / MAUCA (M2) / 3 G (M1) / 3

G (M2) - Post-doctorant - Stagiaire - Autre :

Responsable (non permanent) :

Durée du séjour (non permanent) : jusqu'au/...../.....

MA BIBLIOTHEQUE DE RATTACHEMENT : Bib. Géazur

(Sophia-Antipolis) - Bib. Lagrange (Valrose) - Bib. OCA (Nice

Mont-Gros)

ACCES A MON COMPTE (rempli par la bibliothèque)

Identifiant OPAC :

N° de compte lecteur : Mot de passe :